

ANNEXE

AU

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle

Marques de fabrique,
de commerce ou de service
Enregistrements de marques, Inscriptions au registre spécial

Brevets d'invention
Délivrances de brevets d'invention, Inscriptions au registre spécial

Dessins et modèles
Enregistrements de dessins et modèles, Inscriptions au registre spécial

AVERTISSEMENT

L'attention du Pôle de la Propriété Industrielle a été attirée à plusieurs reprises sur les agissements de certaines sociétés privées étrangères qui adressent aux titulaires de marques, de dessins et modèles ou de brevets d'invention, un courrier leur proposant d'assurer, moyennant rémunération, la publication de leurs dépôts ou de leurs enregistrements.

Le Pôle de la Propriété Industrielle n'a aucune attache avec ces sociétés. Ces dernières se procurent, directement, les coordonnées des déposants au Bulletin Officiel de la Propriété industrielle de Monaco.

Pareillement, la publication des dépôts et des enregistrements qui relèvent de la compétence exclusive de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO) ou de l'Office Européen des Brevets (OEB) est effectuée par ces seuls organismes, sans qu'aucun paiement supplémentaire ne soit demandé en contrepartie.

Le Pôle de la Propriété Industrielle tient donc à mettre en garde les déposants sur l'inutilité de toute autre publication, dépourvue de tout effet juridique et n'ayant qu'un caractère exclusivement publicitaire.

TABLE DES MATIÈRES

Normes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Extrait de la norme ST.60 de l'OMPI.....	4
Extrait de la norme ST.9 de l'OMPI.....	5
Extrait de la norme ST.80 de l'OMPI.....	6
Extrait de la norme ST.3 de l'OMPI.....	7

Marques de fabrique, de commerce ou de service

Marques enregistrées	9
Marques renouvelées	15
Inscriptions au registre spécial	29

Brevets d'invention

Inscriptions au registre spécial	30
--	----

Extrait de la norme ST.60 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les marques

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[100] Données concernant l'enregistrement/le renouvellement

[111] Numéro d'ordre de l'enregistrement.

[151] Date de l'enregistrement.

[156] Date du renouvellement.

[200] Demande

[210] Numéro d'ordre de la demande.

[220] Date de dépôt de la demande.

[300] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'ancienneté ou à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine

[310] Numéro d'ordre attribué à la première demande.

[320] Date de dépôt de la première demande.

[330] Code selon la norme ST.3 de l'OMPI, permettant d'identifier l'office national ou régional auprès duquel la première demande a été déposée ou l'organisation auprès de laquelle la première demande a été déposée.

[500] Informations diverses

[511] Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice), liste des produits ou services classés selon cette classification.

[541] Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractères standard.

[546] Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractères non standard.

[571] Description de la marque.

[580] Date de l'inscription de tout type de transaction concernant les demandes d'enregistrement ou les enregistrements (p. ex., changement de titulaire, changement de nom ou d'adresse, renonciation, cessation de la protection).

[591] Informations concernant les couleurs revendiquées.

[700] Informations concernant les parties intéressées par la demande ou l'enregistrement

[732] Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement.

Extrait de la norme ST.9 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les brevets

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[10] Identification du brevet

- [11] Numéro du brevet, du CCP ou du document de brevet.
- [12] Désignation en clair du type de document.

[20] Données relatives à la demande de brevet

- [21] Numéro(s) attribué(s) à la ou aux demandes.
- [22] Date(s) de dépôt de la ou des demandes.

[30] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris

- [31] Numéro(s) attribué(s) à la ou aux demandes établissant la priorité.
- [32] Date(s) de dépôt de la ou des demandes établissant la priorité.
- [33] Code de la norme ST.3 de l'OMPI permettant d'identifier l'office national de propriété industrielle qui attribue le numéro de demande établissant la priorité ou l'organisation qui attribue le numéro de demande régionale établissant la priorité; pour les demandes internationales déposées en vertu du PCT, c'est le code "WO" qui doit être utilisé.

[40] Date(s) de mise à la disposition du public

- [45] Date de mise à la disposition du public, par impression ou par un procédé similaire, d'un document de brevet ayant donné lieu à la délivrance d'un titre à la date en question ou avant.

[50] Informations techniques

- [51] Classification internationale des brevets.
- [54] Titre de l'invention.
- [57] Abrégé.

[70] Identification des parties intéressées par le brevet ou le CCP

- [72] Nom(s) de l'(ou des) inventeur(s).
- [73] Nom(s) du (ou des) titulaire(s).

Extrait de la norme ST.80 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les dessins et modèles

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[10] Données relatives à l'enregistrement ou au renouvellement

[11] Numéro d'ordre de l'enregistrement ou numéro du document de dessin ou modèle.

[15] Date de l'enregistrement/date du renouvellement.

[17] Durée prévue de l'enregistrement ou du renouvellement.

[20] Données relatives à la demande

[21] Numéro d'ordre de la demande.

[22] Date de dépôt de la demande.

[28] Nombre de dessins et modèles industriels compris dans la demande.

[30] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris

[31] Numéro d'ordre attribué à la demande établissant la priorité.

[32] Date de dépôt de la demande établissant la priorité.

[33] Code à deux lettres, selon la norme ST.3 de l'OMPI, permettant d'identifier l'administration auprès de laquelle a été déposée la demande établissant la priorité.

[50] Informations diverses

[51] Classification internationale pour les dessins et modèles industriels

[54] Désignation du ou des objets ou produits auxquels le dessin ou modèle industriel est destiné ou titre du dessin ou modèle industriel.

[55] Reproduction du dessin ou modèle industriel (par exemple, dessin, photographie) et explications concernant la reproduction.

[57] Description des éléments caractéristiques du dessin ou modèle industriel y compris l'indication des couleurs

[58] Date d'inscription au registre de tout type de modification (p. ex., le changement de titulaire, le changement de nom ou d'adresse, la renonciation à un dépôt international, la cessation de la protection).

[70] Identification des parties intéressées par la demande ou l'enregistrement

[72] Nom du ou des créateurs, s'ils sont connus en tant que tels.

[73] Nom et adresse du ou des titulaires.

Extrait de la norme ST.3 de l'OMPI permettant d'identifier l'office national de propriété industrielle

AD	Andorre	CN	Chine	GR	Grèce
AE	Émirats arabes unis	CO	Colombie	GS	Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud
AF	Afghanistan	CR	Costa Rica	GT	Guatemala
AG	Antigua-et-Barbuda	CU	Cuba	GW	Guinée-Bissau
AI	Anguilla	CV	Cabo Verde	GY	Guyana
AL	Albanie	CW	Curaçao	HK	Hong Kong, Chine
AM	Arménie	CY	Chypre	HN	Honduras
AO	Angola	CZ	Tchéquie	HR	Croatie
AP	Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)	DE	Allemagne	HT	Haïti
AR	Argentine	DJ	Djibouti	HU	Hongrie
AT	Autriche	DK	Danemark	IB	Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
AU	Australie	DM	Dominique	ID	Indonésie
AW	Aruba	DO	République dominicaine	IE	Irlande
AZ	Azerbaïdjan	DZ	Algérie	IL	Israël
BA	Bosnie-Herzégovine	EA	Organisation eurasiennne des brevets (OEAB)	IM	Île de Man
BB	Barbade	EC	Équateur	IN	Inde
BD	Bangladesh	EE	Estonie	IQ	Iraq
BE	Belgique	EG	Égypte	IR	Iran (République islamique d')
BF	Burkina Faso	EH	Sahara occidental	IS	Islande
BG	Bulgarie	EM	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	IT	Italie
BH	Bahreïn	EP	Office européen des brevets (OEB)	JE	Jersey
BI	Burundi	ER	Érythrée	JM	Jamaïque
BJ	Bénin	ES	Espagne	JO	Jordanie
BM	Bermudes	ET	Éthiopie	JP	Japon
BN	Brunéi Darussalam	EU	Union européenne	KE	Kenya
BO	Bolivie (État plurinational de)	FI	Finlande	KG	Kirghizistan
BQ	Bonaire, Saint-Eustache et Saba	FJ	Fidji	KH	Cambodge
BR	Brésil	FK	Îles Falkland (Malvinas)	KI	Kiribati
BS	Bahamas	FO	Îles Féroé	KM	Comores
BT	Bhoutan	FR	France	KN	Saint-Kitts-et-Nevis
BV	Île Bouvet	GA	Gabon	KP	République populaire démocratique de Corée
BW	Botswana	GB	Royaume-Uni	KR	République de Corée
BX	Office Benelux de la Propriété intellectuelle (OBPI)	GC	Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (Office des brevets du CCG)	KW	Koweït
BY	Bélarus	GD	Grenade	KY	Îles Caïmanes
BZ	Belize	GE	Géorgie	KZ	Kazakhstan
CA	Canada	GG	Guernesey	LA	République démocratique populaire lao
CD	République démocratique du Congo	GH	Ghana	LB	Liban
CF	République centrafricaine	GI	Gibraltar	LC	Sainte-Lucie
CG	Congo	GL	Groenland	LI	Liechtenstein
CH	Suisse	GM	Gambie	LK	Sri Lanka
CI	Côte d'Ivoire	GN	Guinée	LR	Libéria
CK	Îles Cook	GQ	Guinée équatoriale	LS	Lesotho
CL	Chili			LT	Lituanie
CM	Cameroun			LU	Luxembourg

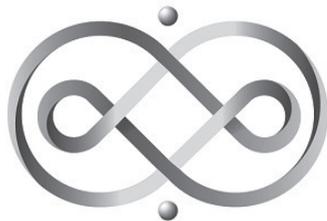
LV	Lettonie	PK	Pakistan	TH	Thaïlande
LY	Libye	PL	Pologne	TJ	Tadjikistan
MA	Maroc	PT	Portugal	TL	Timor-Leste
MC	Monaco	PW	Palaos	TM	Turkménistan
MD	République de Moldova	PY	Paraguay	TN	Tunisie
ME	Monténégro	QA	Qatar	TO	Tonga
MG	Madagascar	QZ	Office communautaire des variétés végétales (Union européenne) (OCVV)	TR	Turquie
MK	Macédoine du Nord	RO	Roumanie	TT	Trinité-et-Tobago
ML	Mali	RS	Serbie	TV	Tuvalu
MM	Myanmar	RU	Fédération de Russie	TW	Province chinoise de Taiwan
MN	Mongolie	RW	Rwanda	TZ	République-Unie de Tanzanie
MO	Macao, Chine	SA	Arabie saoudite	UA	Ukraine
MP	Îles Mariannes du Nord	SB	Îles Salomon	UG	Ouganda
MR	Mauritanie	SC	Seychelles	US	États-Unis d'Amérique
MS	Montserrat	SD	Soudan	UY	Uruguay
MT	Malte	SE	Suède	UZ	Ouzbékistan
MU	Maurice	SG	Singapour	VA	Saint-Siège
MV	Maldives	SH	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha	VC	Saint-Vincent-et-les Grenadines
MW	Malawi	SI	Slovénie	VE	Venezuela (République bolivarienne du)
MX	Mexique	SK	Slovaquie	VG	Îles Vierges britanniques
MY	Malaisie	SL	Sierra Leone	VN	Viet Nam
MZ	Mozambique	SM	Saint-Marin	VU	Vanuatu
NA	Namibie	SN	Sénégal	WO	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
NE	Niger	SO	Somalie	WS	Samoa
NG	Nigéria	SR	Suriname	XN	Institut nordique des brevets (INB)
NI	Nicaragua	SS	Soudan du Sud	XU	Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
NL	Pays-Bas	ST	Sao Tomé-et-Principe	XV	Institut des brevets de Visegrade (VPI)
NO	Norvège	SV	El Salvador	YE	Yémen
NP	Népal	SX	Saint-Martin (partie néerlandaise)	ZA	Afrique du Sud
NR	Nauru	SY	République arabe syrienne	ZM	Zambie
NZ	Nouvelle-Zélande	SZ	Eswatini (l')	ZW	Zimbabwe
OA	Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	TC	Îles Turks et Caïques		
OM	Oman	TD	Tchad		
PA	Panama	TG	Togo		
PE	Pérou				
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée				
PH	Philippines				

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE ENREGISTRÉES

[111] 23.00407
[151] 05/08/2023
[210] 38205
[220] 04/07/2023

[732] Madame Carole CIOMEI BIEVER
«Le Cantarella»
56, avenue du 3 Septembre
06320 CAP D'AIL
(France)

[546]



PLATINUM
AGE MANAGEMENT

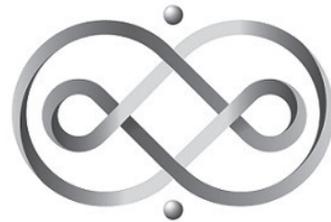
[591] Gris argent pantone 877C.

[511] **Classe 3** : Produits cosmétiques.
Classe 5 : Compléments alimentaires, produits diététiques.

[111] 23.00408
[151] 05/08/2023
[210] 38206
[220] 04/07/2023

[732] Madame Carole CIOMEI BIEVER
«Le Cantarella»
56, avenue du 3 Septembre
06320 CAP D'AIL
(France)

[546]



AGE REVERSE

[591] Gris argent pantone 877C.

[511] **Classe 3** : Produits cosmétiques.
Classe 5 : Compléments alimentaires, produits diététiques.
Classe 10 : Dispositifs médicaux.

[111] 23.00409
[151] 05/08/2023
[210] 38207
[220] 04/07/2023

[732] Société CRYSTAL CRUISES LTD.
Charlotte House, 1st Floor,
Shirley & Charlotte Streets
NASSAU
(Bahamas)

[541]

CRYSTAL

[511] **Classe 39** : Services de croisières.

[111] 23.00410
[151] 05/08/2023
[210] 38208
[220] 04/07/2023

[732] Société CRYSTAL CRUISES LTD.
Charlotte House, 1st Floor,
Shirley & Charlotte Streets
NASSAU
(Bahamas)

[541] **CRYSTAL SERENITY**

[511] **Classe 39** : Services de croisières.

[111] 23.00411
[151] 06/08/2023
[210] 38210
[220] 05/07/2023

[732] S.A.S. COPROVA
171, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS
(France)

[541] **LUNA**

[511] **Classe 34** : Articles pour fumeurs en métaux précieux notamment pots et boîtes à tabac, boîtes à cigares et à cigarettes, cendriers, râteliers à pipes, cure-pipes, coupe-cigares, briquets, appareils de poche à rouler les cigarettes. Tabacs bruts, cigares, manilles, cigarillos, cigarettes, tabacs à rouler, tabacs pour pipes, à priser et autres tabacs manufacturés, allumettes et articles pour fumeurs, non compris dans d'autres classes notamment pots et boîtes à tabac, boîtes à cigares et à cigarettes, cendriers, humidificateurs, râteliers à pipes, cure-pipes, coupe-cigares, briquets, appareils de poche à rouler les cigarettes, filtres pour cigarettes.

[111] 23.00412
[151] 06/08/2023
[210] 38211
[220] 05/07/2023

[732] S.A.S. COPROVA
171, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS
(France)

[541] **PINTA**

[511] **Classe 34** : Articles pour fumeurs en métaux précieux notamment pots et boîtes à tabac, boîtes à cigares et à cigarettes, cendriers, râteliers à pipes,

cure-pipes, coupe-cigares, briquets, appareils de poche à rouler les cigarettes. Tabacs bruts, cigares, manilles, cigarillos, cigarettes, tabacs à rouler, tabacs pour pipes, à priser et autres tabacs manufacturés, allumettes et articles pour fumeurs, non compris dans d'autres classes notamment pots et boîtes à tabac, boîtes à cigares et à cigarettes, cendriers, humidificateurs, râteliers à pipes, cure-pipes, coupe-cigares, briquets, appareils de poche à rouler les cigarettes, filtres pour cigarettes.

[111] 23.00413
[151] 06/08/2023
[210] 38212
[220] 05/07/2023

[732] LES ENFANTS DE FRANKIE
C/° Madame Francien GIRAUDI
«Le Soleil d'Or»
20, boulevard Rainier III
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

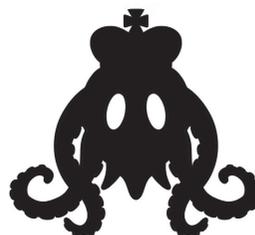
[541] **FESTISMILE**

[511] **Classe 38** : Télécommunications.
Classe 41 : Éducation ; formation ; divertissement ; activités sportives et culturelles.

[111] 23.00414
[151] 07/08/2023
[210] 38214
[220] 06/07/2023

[732] Monsieur Antonio SPIEZIA
«Le Garden House»
4, avenue Hector Otto
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



POULPYS

- [511] **Classe 6** : Métaux communs et leurs alliages, minerais ; matériaux de construction métalliques ; constructions transportables métalliques ; câbles et fils métalliques non électriques ; petits articles de quincaillerie métallique ; contenants métalliques de stockage ou de transport ; coffres-forts.
Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages ; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses et semi-précieuses ; horlogerie et instruments chronométriques.
Classe 25 : Vêtements, articles chaussants, chapellerie.
Classe 28 : Jeux, jouets ; appareils de jeux vidéo ; articles de gymnastique et de sport ; décorations pour arbres de Noël.

[111] 23.00415
 [151] 07/08/2023
 [210] 38215
 [220] 06/07/2023

- [732] Monsieur Antonio SPIEZIA
 «Le Garden House»
 4, avenue Hector Otto
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]



- [511] **Classe 35** : Publicité ; gestion, organisation et administration des affaires commerciales ; travaux de bureau.
Classe 36 : Services financiers, monétaires et bancaires ; services d'assurance ; services de biens immobiliers.
Classe 45 : Services juridiques ; services de sécurité pour la protection physique des biens matériels et des individus ; services de club de rencontres, services de réseautage social en ligne ; services funéraires ; garde d'enfants à domicile.

[111] 23.00416

[151] 08/08/2023
 [210] 38216
 [220] 07/07/2023

- [732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
 «L'Estoril»
 31, avenue Princesse Grace
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]



- [591] Bleu Azur Pastel 278C.

- [511] **Classe 21** : Cuillères à glace [accessoires de bars], verres, récipients pour liquides et accessoires de bar, ouvre-bouteilles manuels, seaux à vin.

Classe 33 : Vin ; Vins ; vins de roses ; vins de fruits ; vins de raisins ; vins alcoolisés ; boissons à base de vin ; vin à base de vin ; boissons alcoolisées de fruits ; boissons alcooliques à faible teneur en alcool ; boissons (alcoolisées -), sauf la bière ; boissons alcoolisées (sauf la bière) ; boissons alcoolisées sauf les bières ; boissons alcoolisées (sauf les bières) ; boissons alcoolisées [sauf les bières] ; boissons alcoolisées contenant des fruits ; boissons alcoolisées, sauf la bière.

Classe 40 : Production de vins pour le compte de tiers.

Classe 41 : Dégustations de vins (services de divertissement) ; services de dégustation de vins (apprentissage) ; dégustation de vins (services d'enseignement) ; divertissement en matière de dégustation de vins ; événements de dégustation de vins à des fins éducatives ; organisation et conduite d'événements de dégustation de vins à des fins éducatives.

Classe 43 : Services de dégustation de vins (fourniture de boissons).

[111] 23.00417
 [151] 08/08/2023
 [210] 38217
 [220] 07/07/2023

[732] Alessandro MANGO
31, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Bleu, gris, gris clair.

[511] **Classe 11** : Appareils d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires ; stérilisateurs d'air ; purificateurs d'air ; filtres à air ; sècheurs d'air ; purificateurs d'air électriques ; ventilateurs à air comprimé ; purificateurs d'air portables ; appareils de conditionnement d'air ; installations de diffusion d'air ; filtres pour purificateur d'air ; installations de filtrage d'air ; installations de conditionnement d'air ; unités de distribution d'air ; appareils de séparation de l'air ; appareils à induction d'air [ventilation] ; clapets d'évacuation de l'air ; installations d'extraction de l'air ; appareils de conditionnement de l'air ; équipement de traitement de l'air ; filtres à air à usage domestique ; filtres à air à usage industriel ; filtres à air pour installations industrielles ; filtres à air pour la climatisation ; filtres pour épuration de l'air ; filtres pour hottes d'extraction d'air ; appareils pour le recyclage de l'air ; appareils pour la purification de l'air ; filtres à air pour unités de climatisation ; installations pour le traitement de l'air ; appareils d'ionisation pour le traitement de l'air ; unités de purification de l'air à usage domestique ; appareils de purification de l'air à usage domestique ; appareils et machines pour la purification de l'air ; filtres à air pour capter les poussières lors de procédés industriels ; souffleurs électriques pour l'aspiration de la poussière de l'air ; équipement de chauffage, de ventilation, de climatisation et de purification [air ambiant] ; filtres à air pour l'extraction des poussières lors de procédés industriels.

Classe 37 : Construction ; services de réparation et d'installation de dispositifs destinés au traitement de l'air et de filtres de rechange ; services de construction, de réparation et d'installation d'appareils et machines de conditionnement, de purification et de traitement de l'air ; location de compresseurs d'air ; réparation de filtres à air et

leurs parties ; installation, réparation et entretien de réchauffeurs d'air ; réparation de filtres à air d'admission pour machines.

Classe 40 : Purification de l'air ; traitement par jet d'air ; traitement de l'air ; désodorisation de l'air ; rafraîchissement de l'air ; services de purification et conditionnement de l'air et de l'eau ; services de location d'équipements de purification d'air et d'eau.

[111] 23.00418
[151] 09/08/2023
[210] 38218
[220] 08/07/2023

[732] Madame Ambre Majdeline JABIR
4, avenue des Castelans
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 14** : Articles de bijouterie-joaillerie ; coffrets à bijoux et coffrets à montres ; horlogerie ; pierres précieuses, perles et métaux précieux, et leurs imitations ; porte-clés et chaînettes pour clés et leurs breloques.

Classe 16 : Objets d'art, figurines en papier et en carton, maquettes d'architecture ; sacs et articles d'emballage, d'empaquetage et de stockage en papier, carton ou plastique.

Classe 18 : Bagages, sacs, portefeuilles et autres objets de transport ; parapluies et parasols ; sellerie, cravaches et vêtements pour animaux ; cannes.

Classe 22 : Fibres textiles brutes et substitués ; matières de rembourrage et de remplissage ; bourres [rembourrures].

Classe 23 : Fils.

Classe 24 : Matières filtrantes [matières textiles] ; produits textiles et substitués de produits textiles ; tissus.

Classe 25 : Articles d'habillement ; articles de chapellerie ; chapellerie ; chaussures ; coiffures

[chapellerie] ; habillement (Articles d' -) ; habits ; parties de vêtements, articles chaussants et articles de chapellerie ; vêtements.

Classe 28 : Appareils pour fêtes foraines et terrain de jeux ; articles et équipement de sport ; décorations de fête et arbres de Noël artificiels ; jouets, jeux et articles de jeux.

Classe 44 : Hygiène et soins de beauté pour êtres humains ; toilettage d'animaux.

[111] 23.00419
[151] 11/08/2023
[210] 38219
[220] 10/07/2023

[732] Société BANQUE POPULAIRE
MEDITERRANEE
457, Promenade des Anglais
06000 NICE
(France)

[541] **BPMED**

[511] **Classe 9** : Appareils et instruments scientifiques ; appareils et instruments nautiques ; appareils et instruments géodésiques ; appareils et instruments de vérification (contrôle) ; appareils et instruments pour l'enseignement ; mécanismes pour appareils à prépaiement ; caisses enregistreuses ; machines à calculer ; équipements de traitement de données ; ordinateurs ; tablettes électroniques ; ordiphones [smartphones] ; liseuses électroniques ; logiciels (programmes enregistrés) ; périphériques d'ordinateurs ; cartes à mémoire ou à microprocesseur.

Classe 35 : Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; reproduction de documents ; services de bureaux de placement ; gestion de fichiers informatiques ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; relations publiques audits d'entreprises (analyses commerciales).

Classe 36 : Assurances ; services bancaires ; services bancaires en ligne ; services de caisses de prévoyance ; émission de cartes de crédit ; estimations immobilières ; gestion financière gérance de biens immobiliers ; services de financement ; analyse financière ; constitution de capitaux ; investissements de capitaux ;

consultation en matière financière ; estimations financières (assurances, banques, immobilier) ; placement de fonds ; gestion de patrimoine ; cote en bourse ; crédit-bail ; services financiers d'épargne ; opérations bancaires financières ; courtage en bourse ; services de comptes courants ; services de comptes bancaires ; services financiers liés au retrait et au dépôt d'espèces ; gestion financière ; affaires monétaires ; affaires immobilières ; services de crédit ; émission de chèques ; cautions (garanties) ; courtage en assurances ; émission d'effets de commerce ; émission de bons de caisse ; gestion de paiements.

Classe 38 : Télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ; communications par réseaux de fibres optiques ; radiotéléphonie mobile ; fourniture d'accès utilisateur à des réseaux informatiques mondiaux ; mise à disposition de forums en ligne ; fourniture d'accès à des bases de données ; services d'affichage électronique (télécommunications) ; raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial ; agences d'informations (nouvelles) ; location d'appareils de télécommunication ; émissions télévisées ; services de téléconférences ; services de visioconférence ; services de messagerie électronique ; location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux.

[111] 23.00420
[151] 11/08/2023
[210] 38220
[220] 10/07/2023

[732] S.A.R.L. CORALIOTECH
C/o MONACOTECH
4/6, avenue Albert II
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Turquoise : #57aaad ; bleu : #3d8095.

[511] **Classe 9** : Logiciel ; banques de données.
Classe 42 : Services scientifiques et technologiques ; services d'analyses scientifiques assistées par ordinateur ; analyses et recherches scientifiques.

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE RENOUVELÉES

[111] 03.23708
[156] 06/08/2023
[210] 24105
[220] 08/07/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
2, rue du Gabian
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
NIGHTS**

[511] **Classe 33** : Boissons alcoolisées.

[111] 03.23709
[156] 06/08/2023
[210] 24106
[220] 08/07/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
2, rue du Gabian
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **NUITS DE MONTE
CARLO**

[511] **Classe 33** : Boissons alcoolisées.

[111] 03.23710
[156] 06/08/2023
[210] 24107
[220] 08/07/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
2, rue du Gabian
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **MONTE CARLO
LIFESTYLE / LIFE
STYLE**

[511] **Classe 3** : Savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques.

Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, pierres précieuses, horlogerie.

Classe 16 : Papier carton et produits de l'imprimerie, papeterie, photographies.

Classe 18 : Malles et valises, parapluies.

Classe 20 : Meubles.

Classe 21 : Ustensiles ou récipients pour le ménage ou la cuisine.

Classe 24 : Couvertures de lit et de table.

Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

Classe 29 : Viandes, poissons, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes conservés, séchés et cuits ; gelées, confitures, compotes ; produits laitiers ; huiles et graisses comestibles.

Classe 30 : Café, thé, cacao, sucre ; préparations faites des céréales, pain, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles ; miel, sirop de mélasse ; sel ; moutarde ; vinaigre, sauces ; épices.

Classe 32 : Bières, eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques ; boissons de fruits et jus de fruits ; sirops et autres préparations pour faire des boissons.

Classe 33 : Boissons alcooliques.

Classe 34 : Tabac, articles pour fumeurs.

Classe 35 : Regroupement pour le compte de tiers de produits divers permettant au consommateur de les voir et de les acheter commodément.

Classe 36 : Affaires immobilières.

Classe 39 : Organisation de voyages.

Classe 41 : Edition et publication de livres, de revues, de magazines.

Classe 42 : Services d'analyses et de recherches industrielles ; conception et développement de design d'architecture.

Classe 43 : Services de restauration (alimentation).

[111] 03.23712
 [156] 05/08/2023
 [210] 24109
 [220] 08/07/2003

[732] S.A.M. EXSYMOL
 4, avenue Albert II
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **CAFEISILANE C**

[511] **Classe 3** : Forme spécifique de matières destinées à l'industrie cosmétiques.

[111] 03.23713
 [156] 06/08/2023
 [210] 24111
 [220] 09/07/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONACO
 LIFESTYLE**

[511] **Classe 3** : Savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.
Classe 35 : Regroupement pour le compte de tiers de produits divers permettant au consommateur de les voir et de les acheter commodément.
Classe 39 : Organisation de voyages.
Classe 42 : Services d'analyses et de recherches industrielles ; conception et développement de design d'architecture.

[111] 03.23716
 [156] 06/08/2023
 [210] 24115
 [220] 15/07/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONTE-CARLO
 CHIC**

[511] **Classe 3** : Savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie.
Classe 18 : Malles et valises, parapluies.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.
Classe 42 : Services d'analyses et de recherches industrielles ; conception et développement de design d'architecture.

[111] 03.23717
 [156] 06/08/2023
 [210] 24116
 [220] 15/07/2003

[732] S.C.P. MONTE-CARLO LIFESTYLE
 2, rue du Gabian
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541] **MONTE-CARLO
 SEDUCTION**

[511] **Classe 3** : Savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques.
Classe 14 : Joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie.
Classe 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

[111] 13.29874
 [156] 06/08/2023
 [210] 31613
 [220] 14/06/2013

[732] Société S.A.M. ALIAS MEDICAL
 4/6, avenue Albert II
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]



- [571] Ecriture : Eurostile bold extended 2.
- [591] Couleurs : noir + pantone 485 C.
- [511] **Classe 7** : Machines-outils ; fraiseuses.
Classe 9 : Logiciels et scanners relatifs à la fabrication sur commande spécifique et sur mesure de prothèses dentaires, fausses dents et dentiers

[111] 13.29941
[156] 11/08/2023
[210] 31684
[220] 11/07/2013

- [732] S.A.M. TELIS
«Le George V»
14, avenue de Grande-Bretagne
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)



- [591] Bleu ESP regular- Myriad Pro Bold Condensed C85/M19/J00/N00 - R000V152B212 ; noir.

- [511] **Classe 9** : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils et instruments pour la conduite, la distribution, la transformation, l'accumulation, le réglage ou la commande du courant électrique ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques ; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques ; mécanismes pour appareils à prépaiement ; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement d'informations, ordinateurs ; logiciels ; extincteurs.
Classe 35 : Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau.
Classe 36 : Assurances ; affaires financières ; affaires monétaires ; affaires immobilières.

Classe 37 : Construction ; réparation ; services d'installation.

Classe 38 : Télécommunications.

Classe 42 : Services scientifiques et technologiques ainsi que services de recherches et de conception y relatifs ; services d'analyses et de recherches industrielles ; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels.

Classe 45 : Services juridiques ; services de sécurité pour la protection des biens et des individus ; services personnels et sociaux rendus par des tiers destinés à satisfaire les besoins des individus.

[111] 14.30167
[156] 07/08/2023
[210] 31869
[220] 08/10/2013

- [732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
«L'Estoril»
31, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]

*Monaco
on the Rock*

- [511] **Classe 9** : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils et instruments pour la conduite, la distribution, la transformation, l'accumulation, le réglage ou la commande du courant électrique ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction ou le traitement du son ou des images ; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques ou optiques ; disques compacts, DVD, et autres supports d'enregistrement numériques ; mécanismes pour appareils à pré-paiement ; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; extincteurs ; logiciels (programmes enregistrés) ; périphériques

d'ordinateurs ; batteries électriques ; détecteurs ; fils électriques ; relais électriques ; combinaisons, costumes, gants ou masques de plongée ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; lunettes (optique) ; articles de lunetterie ; étuis à lunettes ; appareils pour le diagnostic non à usage médical ; cartes à mémoire ou à microprocesseur, agendas électroniques, baladeurs ; cartouches de jeu vidéo ; films cinématographiques impressionnés ; dessins animés ; films en trois dimensions ; publications électroniques (téléchargeables) ; appareils photographiques, appareils téléphoniques ; jeux vidéo interactifs de réalité virtuelle comprenant des logiciels et du matériel informatique ; programmes de jeux informatiques multimédia interactifs. Logiciels et programmes d'ordinateurs, logiciels de jeu, magnets, bâches de sauvetage.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau. Moteurs pour véhicules terrestres ; amortisseurs de suspensions pour véhicules ; carrosseries ; chaînes antidérapantes ; châssis ou pare-chocs de véhicules ; stores (pare-soleil) pour automobiles ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; cadres, béquilles, freins, guidons, jantes, pédales, pneumatiques, roues ou selles de cycles ; poussettes ; chariots de manutention.

Classe 14 : Joaillerie ; bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie et instruments chronométriques ; métaux précieux et leurs alliages. Monnaies ; objets d'art en métaux précieux ; coffrets à bijoux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers, bracelets, chaînes, ressorts ou verres de montre ; porte-clefs de fantaisie ; étuis ou écrins pour l'horlogerie ; boutons de manchettes ; épingles de cravates et de parure ; pendules, réveille-matin ; produits en métaux précieux et leurs alliages ou en plaqué, à savoir boîtes et écrins, bustes, figurines, statues et statuettes, insignes, lingots, médailles et médaillons.

Classe 16 : Papier et carton (bruts, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; boîtes en carton ou en papier ; affiches ; albums ; cartes ; livres ; journaux ; prospectus ; brochures ; calendriers ; almanachs ; catalogues ; imprimés ; magazines ; manuels ; encyclopédies ; pamphlets ; feuillets ; enveloppes ; agendas ; répertoires ; cahiers ; carnets ; chemises pour documents ; crayons ; porte-crayon ; serre-livres ; sous-mains ; cartes de vœux, décalcomanies ; instruments d'écriture, stylos à savoir stylos à encre, stylos-billes, stylos-feutres ; objets d'art gravés ou lithographiés ; tableaux (peintures) encadrés ou non ; aquarelles ;

patrons pour la couture ; dessins ; instruments de dessin ; mouchoirs de poche en papier ; serviettes de toilette en papier ; linge de table en papier ; papier hygiénique ; couches en papier ou en cellulose (à jeter) ; sacs et sachets (enveloppes, pochettes) en papier ou en matières plastiques pour l'emballage ; sacs à ordures en papier ou en matières plastiques ; produits de l'imprimerie dont gravures, images ; impressions, périodiques, plans, représentations graphiques, reproductions graphiques, revues ; articles pour reliures ; photographies ; carte géographique ; plan typographique ; représentation tridimensionnelle ; orthophotographie ; papeterie ; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; clichés ; fanions en papier ; marques pour livres ; cartes postales ; sceaux (cachets) ; tickets (billets).

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux d'animaux ; malles et valises ; parapluies, parasols et cannes ; fouets et sellerie. Portefeuilles ; porte-monnaie ; sacs à main, à dos, à roulettes ; sacs d'alpinistes, de campeurs, de voyage, de plage, d'écoliers ; coffrets destinés à contenir des affaires de toilette ; colliers ou habits pour animaux ; filets ou sacs à provisions ; sacs ou sachets (enveloppes, pochettes) en cuir pour l'emballage ; étuis à clefs, coffrets.

Classe 25 : Vêtements dont chemises, vêtements en cuir ou en imitation du cuir, ceintures (habillement), fourrures (vêtements), gants (habillement), foulards, cravates ; sous-vêtements ; couches en matières textiles ; chaussettes ; chaussures dont chaussons, chaussures de plage, de ski ou de sport ; chapellerie et bonneterie.

Classe 28 : Jeux, jouets ; décorations pour arbres de Noël (à l'exception des articles d'éclairage). Arbres de Noël en matières synthétiques ; appareils de culture physique ou de gymnastique ; attirail de pêche ; balles ou ballons de jeu ; tables, queues ou billes de billard ; jeux de cartes ou de tables ; patins à glace ou à roulettes ; trottinettes ; planches à voile ou pour le surf ; raquettes ; raquettes à neige ; skis ; remboursements de protection (parties d'habillement de sport) ; cartes à jouer, boules à neige.

Classe 29 : Viande, poisson, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits ; gelées, confitures, compotes ; œufs, lait et produits laitiers ; huiles et graisses comestibles.

Classe 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café ; farine et préparations faites de céréales, pain, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles ; miel, sirop de mélasse ; levure, poudre pour faire lever ; sel, moutarde ; vinaigre, sauces (condiments) ; épices ; glace à rafraîchir. Sandwiches, pizzas ; crêpes (alimentation) ; biscuiterie ; gâteaux ; biscottes ; sucreries ; chocolat ; boissons à base de cacao, de café, de chocolat ou de thé.

Classe 31 : Produits agricoles, horticoles et forestiers ni préparés, ni transformés, non compris dans d'autres classes ; animaux vivants ; fruits et légumes frais ; semences (graines), plantes et fleurs naturelles ; aliments pour les animaux ; malt.

Classe 32 : Bières ; eaux minérales et gazeuses ; boissons à base de fruits et jus de fruits ; sirops et autres préparations pour faire des boissons. Limonades ; nectars de fruit ; sodas ; apéritifs sans alcool.

Classe 33 : Boissons alcooliques (à l'exception des bières). Cidres ; digestifs (alcools et liqueurs) ; vins ; spiritueux ; extraits ou essences alcooliques.

Classe 35 : Agences de publicité ; diffusion d'annonces publicitaires ; diffusion de matériel publicitaires (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; reproductions et publications de documents publicitaires ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; mise en page à buts publicitaires ; publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; décoration de vitrines ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau dont gestion de fichiers informatiques ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; bureaux de placement ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; location d'espaces publicitaires ; relations publiques ; courriers publicitaires ; conseils en affaires ; informations ou renseignements d'affaires ; recherches pour affaires, aide à la direction d'entreprises commerciales ou industrielles, estimations en affaires commerciales ou industrielles ; services de réservation en ligne sur un portail Internet de prestations commerciales en rapport avec les divertissements, l'hôtellerie, la restauration et les jeux de casino. Services d'abonnement à des services de télécommunication pour des tiers ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail. Gestion de fichiers informatiques.

Classe 38 : Télécommunications. Informations en matière de télécommunications. Communications par terminaux d'ordinateurs ou

par réseau de fibres optiques. Communications radiophoniques ou téléphoniques. Services de radiotéléphonie mobile. Fourniture d'accès à des réseaux informatiques mondiaux. Services d'affichage électronique (télécommunications). Raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial. Agences de presse ou d'informations (nouvelles). Location d'appareils de télécommunication. Emissions radiophoniques ou télévisées. Services de téléconférences. Services de messagerie électronique. Location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux. Fourniture de forums de discussions sur l'Internet. Fourniture d'accès à des bases de données. Diffusion et transmission de textes, messages, informations, sons, images et données ; transmission de messages et d'images assistée par ordinateurs ; services de forums de discussion en ligne permettant la transmission de messages entre des utilisateurs d'ordinateurs ; transmission de programmes radiophoniques et télévisés, textes, messages, informations, sons et images via des réseaux de communications et des réseaux informatiques ; diffusion de programmes via Internet ; diffusion, distribution et transmission d'images visuelles, informations audio, graphiques, données et autres informations au moyen de la radio, d'appareils de télécommunications, de supports électroniques et d'Internet ; fourniture de discussions en ligne via Internet ; transmission électronique de données via des ordinateurs, des réseaux de communication et via Internet ; services d'accès à un réseau de télécommunication au moyen d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'une télévision ; diffusion de programmes de télévision ; transmission de musique numérique par télécommunications ; services de communications pour l'accès à des informations, textes, sons, images et données via des réseaux de communications et des réseaux informatiques ; transmission et distribution de données ou d'images audiovisuelles via un réseau informatique mondial ou Internet ; agence de presse ; information en matière de télécommunications ; services de télécommunication, à savoir mise en relation de personnes avec des sites Internet au moyen de portails ou de moteurs de recherche. Services de connexion en temps réel entre utilisateurs d'ordinateurs pour les échanges d'informations liées aux divertissements, à l'hôtellerie, à la restauration et aux jeux de casino ; location de temps d'accès à des centre serveurs de bases de données (services informatiques).

Classe 39 : Transport ; emballage et entreposage de marchandises ; organisation de voyages. Informations en matière de transport. Distribution

de journaux. Distribution des eaux, d'électricité ou d'énergie. Remorquage. Location de garages ou de places de stationnement. Location de véhicules, de bateaux ou de chevaux. Services de taxis. Réservation de places de voyages. Entreposage de supports de données ou de documents stockés électroniquement. Services logistiques en matière de transport. Distribution (livraison de produits).

Classe 41 : Éducation ; formation ; divertissement ; activités sportives et culturelles. Informations en matière de divertissement ou d'éducation ; recyclage professionnel ; services de loisirs, mise à disposition d'installations de loisirs ; publication de livres ; prêt de livres ; production de films sur bandes vidéos ; location de films cinématographiques ; location d'enregistrements sonores ; location de décors de spectacles ; montage de bandes vidéo ; services de photographie ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; réservation de places de spectacles ; services de jeu proposés en ligne à partir d'un réseau informatique ; services de jeux d'argent ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne ; micro- édition. Services d'artistes de spectacles, parcs d'attractions, production de films, exploitation de salles de cinéma, studios de cinéma, services de clubs (divertissement ou éducation) ; organisation et conduite de soirées dansantes, services de discothèques, divertissement radiophonique, divertissement télévisé, exploitation de publications en ligne non téléchargeables, information en matière de récréation, publication et édition de livres, montage de programmes radiophoniques et de télévision, services de musées (présentation et exposition), music-hall, services d'orchestres, organisation de bals, organisation et conduite d'ateliers de formation, organisation de spectacles (services d'impresarios), publication de textes autres que textes publicitaires, représentations théâtrales, production de spectacles ; spectacles de danse, de musique et de théâtre ; sélection et compilation de musique préenregistrée destinée à la diffusion par des tiers ; services de jeux, divertissements et concours interactifs (divertissement), services de jeux de questions-réponses électroniques, tous fournis sur un réseau informatique mondial ou sur Internet ; conseils en production cinématographique et musicale, à l'exception des conseils d'entreprise ; production d'enregistrements sonores. Divertissement fourni en ligne par le biais de bases de données informatiques ou via Internet ; séries de télévision.

Classe 42 : Evaluations, estimations et recherches dans les domaines scientifiques et technologiques rendues par des ingénieurs ; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels. Recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers. Etude de projets techniques. Architecture. Décoration intérieure. Elaboration (conception), installation, maintenance, mise à jour ou location de logiciels. Programmation pour ordinateur. Analyse de systèmes informatiques. Conception de systèmes informatiques. Consultation en matière d'ordinateurs. Conversion de données et de programmes informatiques autre que conversion physique. Conversion de données ou de documents d'un support physique vers un support électronique. Contrôle technique de véhicules automobiles. Services de dessinateurs d'arts graphiques. Stylisme (esthétique industrielle). Authentification d'œuvres d'art. Etudes de projets techniques sous forme de consultations professionnelles et établissement de plans sans rapport avec la conduite des affaires ; travaux du génie (pas pour la construction) ; essais de matériaux ; laboratoires techniques ; location d'ordinateurs ; conception (élaboration) de systèmes de cryptage, décryptage, de contrôle d'accès à des programmes télévisés, radiodiffusés, et à toute transmission d'information ; conception (élaboration) de programmes et d'appareils interactifs ; services de normalisation technique ; services d'informations météorologiques ; recherche et développement de systèmes électroniques, informatiques et audiovisuels, d'embrouillage et de contrôle d'accès dans le domaine des télécommunications et de l'informatique ; services d'authentification de messages électroniques ; services de certification (contrôle de qualité et d'origine) ; services de téléchargement de jeux vidéo, de données numérisées, de services financiers, de services boursiers.

[111] 14.30183
 [156] 06/08/2023
 [210] 31950
 [220] 12/11/2013

[732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
 «L'Estoril»
 31, avenue Princesse Grace
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 12** : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; moteurs pour véhicules terrestres ; amortisseurs de suspension pour véhicules ; carrosseries ; chaînes antidérapantes ; châssis de véhicules ; pare-chocs de véhicules ; stores [pare-soleil] pour automobiles ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; véhicules électriques ; jantes de roues de véhicules ; pneumatiques.

Classe 16 : Papier ; carton ; boîtes en carton ; boîtes en papier ; affiches ; albums ; cartes ; livres ; journaux ; prospectus ; brochures ; calendriers ; almanachs ; catalogues ; imprimés ; papier pour magazines ; manuels ; encyclopédies ; feuillets d'information ; enveloppes [papeterie] ; agendas ; répertoires ; cahiers ; carnets ; chemises pour documents ; crayons ; porte-crayons ; serre-livres ; sous-main ; cartes de vœux ; décalcomanies ; instruments d'écriture ; stylos à encre ; stylos-billes ; stylos-feutres ; objets d'art gravés ; objets d'art lithographiés ; tableaux [peintures] encadrés ou non ; aquarelles ; dessins ; produits de l'imprimerie ; gravures ; images ; impressions ; périodiques ; plans ; représentations graphiques ; reproductions graphiques ; papeterie ; clichés ; cartes postales.

Classe 35 : Agences de publicité ; diffusion d'annonces publicitaires ; diffusion de matériel publicitaire et promotionnel ; reproduction de documents ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; mise en pages à buts publicitaires ; publicité ; publicité en ligne sur des réseaux informatiques ; décoration de vitrines ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; location d'espaces publicitaires ; relations publiques ; courrier publicitaire ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail ; gestion de fichiers informatiques.

[111] 14.30237

[156] 06/08/2023

[210] 32026

[220] 26/12/2013

[732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
«L'Estoril»
31, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **MADE IN MONACO**

[511] **Classe 1** : Produits chimiques destinés à l'industrie, aux sciences, à la photographie, ainsi qu'à l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture ; résines artificielles à l'état brut, matières plastiques à l'état brut ; engrais pour les terres ; compositions extinctrices ; préparations pour la trempe et la soudure des métaux ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; adhésifs (matières collantes) destinés à l'industrie. Sel pour conserver, autres que pour les aliments ; réactifs chimiques autres qu'à usage médical ou vétérinaire ; décolorants à usage industriel.

Classe 2 : Couleurs, vernis, laques ; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; résines naturelles à l'état brut ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes. Colorants pour aliments ; encres d'imprimerie ; encres pour la peausserie ; enduits (peintures).

Classe 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; savons ; parfums, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour cheveux ; dentifrices ; dépilatoires ; produits de démaquillage ; rouge à lèvres ; masques de beauté ; produits de rasage ; produits pour la conservation du cuir (cirages) ; crèmes pour le cuir.

Classe 4 : Huiles et graisses industrielles ; lubrifiants ; produits pour absorber, arroser, lier la poussière ; combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes ; bougies et mèches pour l'éclairage. Bois de feu ; gaz d'éclairage.

Classe 5 : Produits pharmaceutiques et vétérinaires ; produits hygiéniques pour la médecine ; aliments et substances diététiques à usage médical ou vétérinaire ; substances diététiques à usage médical, aliments pour bébés ; compléments alimentaires pour être humains et animaux ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; produits pour la destruction des animaux nuisibles ; fongicides,

herbicides. Bains médicaux, bandes, culottes ou serviettes hygiéniques ; préparations chimiques à usage médical ou pharmaceutique ; herbes médicinales ; tisanes ; parasitocides ; alliages de métaux précieux à usage dentaire.

Classe 6 : Métaux communs et leurs alliages ; matériaux de construction métalliques ; constructions transportables métalliques ; matériaux métalliques pour les voies ferrées ; câbles et fils métalliques non électriques ; serrurerie et quincaillerie métalliques ; tuyaux métalliques ; coffres-forts ; minerais ; produits métalliques non compris dans d'autres classes à savoir constructions métalliques ; échafaudages métalliques ; boîtes en métaux communs ; coffres métalliques ; récipients d'emballage en métal ; monuments métalliques ; objets d'art en métaux communs ; statues ou figurines (statuettes) en métaux communs ; plaques d'immatriculation métalliques.

Classe 7 : Machines et machines-outils ; moteurs (à l'exception des moteurs pour véhicules terrestres) ; accouplements et organes de transmission (à l'exception de ceux pour véhicules terrestres) ; instruments agricoles autres que ceux actionnés manuellement ; couveuses pour les œufs ; distributeurs automatiques. Machines agricoles ; machines d'aspiration à usage industriel ; machines à travailler le bois ; manipulateurs industriels (machines). Machines d'emballage ou d'emballage ; pompes (machines) ; perceuses à main électriques ; tondeuses (machines). Bulldozers ; broyeurs (machines) ; centrifugeuses (machines) ; ascenseurs ; machines à coudre, à tricoter ; repasseuses ; machines à laver ; machines de cuisine électriques ; machines à trier pour l'industrie ; scies (machines) ; robots (machines). Machines à imprimer ; foreuses ; élévateurs ; couteaux électriques.

Classe 8 : Outils et instruments à main entraînés manuellement ; coutellerie, fourchettes et cuillers ; armes blanches ; rasoirs. Housses de couverts en cuir ou en imitation de cuir.

Classe 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesure, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils et instruments pour la conduite, la distribution, la transformation, l'accumulation, le réglage ou la commande du courant électrique ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction ou le traitement du son ou des images ; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques ou optiques ; disques compacts, DVD, et autres supports

d'enregistrement numériques ; mécanismes pour appareils à pré-paiement ; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; extincteurs ; logiciels (programmes enregistrés) ; périphériques d'ordinateurs ; batteries électriques ; détecteurs ; fils électriques ; relais électriques ; combinaisons, costumes, gants ou masques de plongée ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; lunettes (optique) ; articles de lunetterie ; étuis à lunettes ; appareils pour le diagnostic non à usage médical ; cartes à mémoire ou à microprocesseur, agendas électroniques, baladeurs ; cartouches de jeu vidéo ; films cinématographiques impressionnés ; dessins animés ; films en trois dimensions ; publications électroniques (téléchargeables) ; appareils photographiques, appareils téléphoniques ; jeux vidéo interactifs de réalité virtuelle comprenant des logiciels et du matériel informatique ; programmes de jeux informatiques multimédia interactifs. Logiciels et programmes d'ordinateurs, logiciels de jeu, magnets, bâches de sauvetage.

Classe 10 : Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires, membres, yeux et dents artificiels ; articles orthopédiques ; matériel de suture. Bas pour les varices ; biberons ; tétines de biberons ; vêtements spéciaux pour salles d'opération ; appareils de massage ; appareils pour massages esthétiques ; prothèses ; implants artificiels ; fauteuils à usage médical ou dentaire ; draps chirurgicaux ; bassins hygiéniques ou à usage médical ; mobilier spécial à usage médical, coutellerie chirurgicale, chaussures orthopédiques. Préservatifs.

Classe 11 : Appareils d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires. Appareils ou installations de climatisation ; congélateurs ; lampes de poche ; cafetières électriques ; cuisinières ; appareils d'éclairage pour véhicules ; installations de chauffage ou de climatisation pour véhicules ; appareils et machines pour la purification de l'air ou de l'eau ; stérilisateurs.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau. Moteurs pour véhicules terrestres ; amortisseurs de suspensions pour véhicules ; carrosseries ; chaînes antidérapantes ; châssis ou pare-chocs de véhicules ; stores (pare-soleil) pour automobiles ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; cadres, béquilles, freins, guidons, jantes,

pédales, pneumatiques, roues ou selles de cycles ; poussettes ; chariots de manutention.

Classe 13 : Armes à feu ; munitions et projectiles ; explosifs ; feux d'artifice. Produits pyrotechniques ; pétards ; étuis pour fusils ; fusées de signalisation.

Classe 14 : Joaillerie ; bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie et instruments chronométriques ; métaux précieux et leurs alliages. Monnaies ; objets d'art en métaux précieux ; coffrets à bijoux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers, bracelets, chaînes, ressorts ou verres de montre ; porte-clefs de fantaisie ; étuis ou écrins pour l'horlogerie ; boutons de manchettes ; épingles de cravates et de parure ; pendules, réveille-matin ; produits en métaux précieux et leurs alliages ou en plaqué, à savoir boîtes et écrins, bustes, figurines, statues et statuettes, insignes, lingots, médailles et médaillons.

Classe 15 : Instruments de musique ; pupitres à musique ; étuis pour instruments de musique.

Classe 16 : Papier et carton (bruts, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; boîtes en carton ou en papier ; affiches ; albums ; cartes ; livres ; journaux ; prospectus ; brochures ; calendriers ; almanachs ; catalogues ; imprimés ; magazines ; manuels ; encyclopédies ; pamphlets ; feuillets ; enveloppes ; agendas ; répertoires ; cahiers ; carnets ; chemises pour documents ; crayons ; porte-crayon ; serre-livres ; sous-mains ; cartes de vœux, décalcomanies ; instruments d'écriture, stylos à savoir stylos à encre, stylos-billes, stylos-feutres ; objets d'art gravés ou lithographiés ; tableaux (peintures) encadrés ou non ; aquarelles ; patrons pour la couture ; dessins ; instruments de dessin ; mouchoirs de poche en papier ; serviettes de toilette en papier ; linge de table en papier ; papier hygiénique ; couches en papier ou en cellulose (à jeter) ; sacs et sachets (enveloppes, pochettes) en papier ou en matières plastiques pour l'emballage ; sacs à ordures en papier ou en matières plastiques ; produits de l'imprimerie dont gravures, images ; impressions, périodiques, plans, représentations graphiques, reproductions graphiques, revues ; articles pour reliures ; photographies ; carte géographique ; plan typographique ; représentation tridimensionnelle ; orthophotographie ; papeterie ; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; clichés ; fanions en papier ; marques pour livres ; cartes postales ; sceaux (cachets) ; tickets (billets).

Classe 17 : Caoutchouc, gutta-percha, gomme, amiante, mica et produits en ces matières non compris dans d'autres classes ; produits en matières plastiques mi-ouvrées ; matières à calfeutrer, à étouper et à isoler ; tuyaux flexibles non métalliques. Bouchons en caoutchouc ; matières d'emballage (rembourrage) en caoutchouc ou en matières plastiques ; feuilles en matières plastiques à usage agricole ; feuilles métalliques isolantes ; gants, rubans, tissus ou vernis isolants ; résines artificielles ou synthétiques (produits semi-finis) ; sacs ou sachets (enveloppes, pochettes) en caoutchouc pour l'emballage ; fibres ou laine de verre pour l'isolation.

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux d'animaux ; malles et valises ; parapluies, parasols et cannes ; fouets et sellerie. Portefeilles ; porte-monnaie ; sacs à main, à dos, à roulettes ; sacs d'alpinistes, de campeurs, de voyage, de plage, d'écoliers ; coffrets destinés à contenir des affaires de toilette ; colliers ou habits pour animaux ; filets ou sacs à provisions ; sacs ou sachets (enveloppes, pochettes) en cuir pour l'emballage ; étuis à clefs, coffrets.

Classe 19 : Matériaux de construction non métalliques ; tuyaux rigides non métalliques pour la construction ; asphalte, poix et bitume ; constructions transportables non métalliques ; monuments non métalliques. Constructions non métalliques ; échafaudages non métalliques ; verre de construction ; verre isolant (construction) ; béton ; ciment ; objets d'art en pierre, en béton ou en marbre ; statues ou figurines (statuettes) en pierre, en béton ou en marbre ; vitraux ; bois de construction ; bois façonnés.

Classe 20 : Meubles, glaces (miroirs), cadres ; objets d'art, non compris dans d'autres classes, en bois, cire, plâtre, liège, roseau, jonc, osier, corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques ; cintres pour vêtements ; commodes ; coussins ; étagères ; récipients d'emballage en matières plastiques ; fauteuils ; sièges ; literie (à l'exception du linge de lit) ; matelas ; vaisseliers. Boîtes en bois ou en matières plastiques.

Classe 22 : Cordes, ficelles, tentes, bâches, voiles (gréement) ; matières de rembourrage (à l'exception du caoutchouc ou des matières plastiques) ; matières textiles fibreuses brutes. Câbles non métalliques ; matières d'emballage (rembourrage) ni en caoutchouc, ni en matières plastiques ; fibres textiles ; sacs pour le transport et l'emmagasinage de marchandises en vrac ; sacs

ou sachets (enveloppes, pochettes) en matières textiles pour l'emballage.

Classe 23 : Fils à usage textile.

Classe 24 : Tissus, tissus d'ameublement, tissus de coton, de laine, de soie, de lin, damas (étoffe), tentures murales en matières textiles, cotonnades, nappes (non en papier), sets de table non en papier, serviettes de table (en matières textiles), tapis de table (non en papier), chemins de table, couvertures de table, dessous de carafes, de verres (récipients), de chopes à bière (linge de table), essuie-verres, linge de table non en papier, linge de table en tissu, ronds de table (non en papier), linge de lit, draps, taies d'oreillers, housses d'oreillers, housses pour coussins, couvertures de lit, plaids, couvertures de voyage, couvre-lits, sacs de couchage (enveloppes cousues remplaçant les draps), linge de maison, linge de bain (à l'exception de l'habillement), essuie-mains en matières textiles, gants de toilette, serviettes de toilette (en matières textiles), mouchoirs de poche (en matières textiles), rideaux en matières textiles ou en matières plastiques, moustiquaires, tissus adhésifs collables à chaud, bannières, drapeaux (non en papier), fanions (non en papier), tapis de billards, coiffes de chapeaux, tissus pour chaussures.

Classe 25 : Vêtements dont chemises, vêtements en cuir ou en imitation du cuir, ceintures (habillement), fourrures (vêtements), gants (habillement), foulards, cravates ; sous-vêtements ; couches en matières textiles ; chaussettes ; chaussures dont chaussons, chaussures de plage, de ski ou de sport ; chapellerie et bonneterie.

Classe 26 : Dentelles et broderies, rubans et lacets ; boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles ; fleurs artificielles. Articles de mercerie (à l'exception des fils) ; passementerie ; perruques ; attaches ou fermetures pour vêtements ; articles décoratifs pour la chevelure. Parures pour vêtements et chaussures (non en métaux précieux), broches (accessoires d'habillement), agrafes pour vêtements, attaches pour vêtements, boucles (accessoires d'habillement), insignes non en métaux précieux, fermetures pour habits, fermoirs de ceintures, attaches de bretelles, articles décoratifs pour la chevelure, ornements pour les cheveux, épingles à cheveux, élastiques à cheveux, piques à cheveux, bandeaux pour les cheveux, barrettes (pinces à cheveux), ornements de chapeaux (non en métaux précieux), fleurs artificielles, plumes d'autruches (accessoires d'habillement), plumes d'oiseaux (accessoires d'habillement), agrafes pour chaussures, boucles de souliers, dentelles et broderies, jabots (dentelles), volants de robes, de jupes ou vestes, broderies en argent, broderies en or, rubans et lacets, boutons, bouton-pression,

œillets, baguettes de faux-cols, baguettes pour cols, badges ornementaux, cocardes (passementerie), bords pour vêtements, bordures (bords pour vêtements), brides (confection), cannetilles, colifichets (broderies), épingles et aiguilles, boîtes à couture, dés à coudre, étuis à aiguilles (non en métaux précieux), pièces collables à chaud pour l'ornement d'articles textiles (mercerie), chiffres ou lettres pour marquer le linge ou les vêtements, paillettes pour vêtements, paillettes de micas, oripeaux (ornements de vêtements), passementerie, pompons, couronnes en fleurs artificielles, guirlandes artificielles.

Classe 27 : Tapis, paillasons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols ; tentures murales non en matières textiles.

Classe 28 : Jeux, jouets ; décorations pour arbres de Noël (à l'exception des articles d'éclairage). Arbres de Noël en matières synthétiques ; appareils de culture physique ou de gymnastique ; attirail de pêche ; balles ou ballons de jeu ; tables, queues ou billes de billard ; jeux de cartes ou de tables ; patins à glace ou à roulettes ; trotinettes ; planches à voile ou pour le surf ; raquettes ; raquettes à neige ; skis ; rembourrages de protection (parties d'habillement de sport) ; cartes à jouer, boules à neige.

Classe 29 : Viande, poisson, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits ; gelées, confitures, compotes ; œufs, lait et produits laitiers ; huiles et graisses comestibles.

Classe 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café ; farine et préparations faites de céréales, pain, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles ; miel, sirop de mélasse ; levure, poudre pour faire lever ; sel, moutarde ; vinaigre, sauces (condiments) ; épices ; glace à rafraîchir. Sandwiches, pizzas ; crêpes (alimentation) ; biscuiterie ; gâteaux ; biscottes ; sucreries ; chocolat ; boissons à base de cacao, de café, de chocolat ou de thé.

Classe 31 : Produits agricoles, horticoles et forestiers ni préparés, ni transformés, non compris dans d'autres classes ; animaux vivants ; fruits et légumes frais ; semences (graines), plantes et fleurs naturelles ; aliments pour les animaux ; malt.

Classe 32 : Bières ; eaux minérales et gazeuses ; boissons à base de fruits et jus de fruits ; sirops et autres préparations pour faire des boissons. Limonades ; nectars de fruit ; sodas ; apéritifs sans alcool.

Classe 33 : Boissons alcooliques (à l'exception des bières). Cidres ; digestifs (alcools et liqueurs) ; vins ; spiritueux ; extraits ou essences alcooliques.

Classe 34 : Tabac ; articles pour fumeurs ; allumettes. Cigares ; cigarettes ; papier à cigarettes ; pipes ; briquets pour fumeurs ; boîtes ou étuis à cigares ; boîtes ou étuis à cigarettes ; cendriers pour fumeurs.

Classe 35 : Agences de publicité ; diffusion d'annonces publicitaires ; diffusion de matériel publicitaires (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; reproductions et publications de documents publicitaires ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; mise en page à buts publicitaires ; publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; décoration de vitrines ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau dont gestion de fichiers informatiques ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; bureaux de placement ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; location d'espaces publicitaires ; relations publiques ; courriers publicitaires ; conseils en affaires ; informations ou renseignements d'affaires ; recherches pour affaires, aide à la direction d'entreprises commerciales ou industrielles, estimations en affaires commerciales ou industrielles ; services de réservation en ligne sur un portail Internet de prestations commerciales en rapport avec les divertissements, l'hôtellerie, la restauration et les jeux de casino. Services d'abonnement à des services de télécommunication pour des tiers ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail. Gestion de fichiers informatiques.

Classe 36 : Assurances ; affaires financières ; affaires monétaires ; affaires immobilières. Services de caisses de prévoyance. Banque directe. Emission de chèques de voyage ou de cartes de crédit. Estimations immobilières. Gestion financière. Gérance de biens immobiliers. Services de financement ; analyse financière ; constitution ou investissement de capitaux ; consultation en matière financière ; estimations financières (assurances, banques, immobilier) ; placement de fonds.

Classe 37 : Construction ; informations en matière de construction ; conseils en construction. Supervision (direction) de travaux de construction. Maçonnerie. Travaux de plâtrerie ou de plomberie. Travaux de couverture de toits. Services d'isolation (construction). Démolition de constructions. Location de machines de chantier. Nettoyage de bâtiments (ménage), d'édifices (surfaces extérieures) ou de fenêtres. Nettoyage ou entretien de véhicules ; assistance en cas de pannes de véhicules (réparation). Désinfection.

Dératisation. Blanchisserie. Rénovation de vêtements. Entretien, nettoyage et réparation du cuir ou des fourrures. Repassage du linge. Travaux de cordonnerie. Rechapage ou vulcanisation (réparation) de pneus. Installation, entretien et réparation d'appareils de bureau. Installation, entretien et réparation de machines. Installation, entretien et réparation d'ordinateurs. Entretien et réparation d'horlogerie. Réparation de serrures. Restauration de mobilier. Construction navale.

Classe 38 : Télécommunications. Informations en matière de télécommunications. Communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques. Communications radiophoniques ou téléphoniques. Services de radiotéléphonie mobile. Fourniture d'accès à des réseaux informatiques mondiaux. Services d'affichage électronique (télécommunications). Raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial. Agences de presse ou d'informations (nouvelles). Location d'appareils de télécommunication. Emissions radiophoniques ou télévisées. Services de téléconférences. Services de messagerie électronique. Location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux. Fourniture de forums de discussions sur l'Internet. Fourniture d'accès à des bases de données. Diffusion et transmission de textes, messages, informations, sons, images et données ; transmission de messages et d'images assistée par ordinateurs ; services de forums de discussion en ligne permettant la transmission de messages entre des utilisateurs d'ordinateurs ; transmission de programmes radiophoniques et télévisés, textes, messages, informations, sons et images via des réseaux de communications et des réseaux informatiques ; diffusion de programmes via Internet ; diffusion, distribution et transmission d'images visuelles, informations audio, graphiques, données et autres informations au moyen de la radio, d'appareils de télécommunications, de supports électroniques et d'Internet ; fourniture de discussions en ligne via Internet ; transmission électronique de données via des ordinateurs, des réseaux de communication et via Internet ; services d'accès à un réseau de télécommunication au moyen d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'une télévision ; diffusion de programmes de télévision ; transmission de musique numérique par télécommunications ; services de communications pour l'accès à des informations, textes, sons, images et données via des réseaux de communications et des réseaux informatiques ; transmission et distribution de données ou d'images audiovisuelles via un réseau informatique mondial ou Internet ; agence de presse ; information en

matière de télécommunications ; services de télécommunication, à savoir mise en relation de personnes avec des sites Internet au moyen de portails ou de moteurs de recherche. Services de connexion en temps réel entre utilisateurs d'ordinateurs pour les échanges d'informations liées aux divertissements, à l'hôtellerie, à la restauration et aux jeux de casino ; location de temps d'accès à des centres serveurs de bases de données (services informatiques).

Classe 39 : Transport ; emballage et entreposage de marchandises ; organisation de voyages. Informations en matière de transport. Distribution de journaux. Distribution des eaux, d'électricité ou d'énergie. Remorquage. Location de garages ou de places de stationnement. Location de véhicules, de bateaux ou de chevaux. Services de taxis. Réservation de places de voyages. Entreposage de supports de données ou de documents stockés électroniquement. Services logistiques en matière de transport. Distribution (livraison de produits).

Classe 40 : Traitement de matériaux. Sciage. Couture. Imprimerie. Informations en matière de traitement de matériaux. Services de broderie. Soudure. Polissage (abrasion). Rabotage. Raffinage. Meulage. Meunerie. Services de gravure. Galvanisation. Services de dorure. Étamage. Services de teinturerie. Retouche de vêtements. Traitement de tissus. Services de reliure. Services d'encadrement d'œuvres d'art. Purification de l'air. Vulcanisation (traitement de matériaux). Décontamination de matériaux dangereux. Production d'énergie. Tirage de photographies. Développement de pellicules photographiques. Sérigraphie. Services de photogravure. Soufflage (verrerie). Taxidermie. Traitement des déchets (transformation). Tri de déchets et de matières premières de récupération (transformation). Recyclage d'ordures et de déchets.

Classe 41 : Éducation ; formation ; divertissement (excepté les jeux d'argent) ; activités sportives et culturelles. Informations en matière de divertissement ou d'éducation ; recyclage professionnel ; services de loisirs, mise à disposition d'installations de loisirs ; publication de livres ; prêt de livres ; production de films sur bandes vidéos ; location de films cinématographiques ; location d'enregistrements sonores ; location de décors de spectacles ; montage de bandes vidéo ; services de photographie ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; réservation de places de spectacles, publication électronique de livres et de périodiques

en ligne ; micro-édition. Services d'artistes de spectacles, parcs d'attractions, production de films, exploitation de salles de cinéma, studios de cinéma, services de clubs (divertissement ou éducation) ; organisation et conduite de soirées dansantes, services de discothèques, divertissement radiophonique, divertissement télévisé, exploitation de publications en ligne non téléchargeables, information en matière de récréation, publication et édition de livres, montage de programmes radiophoniques et de télévision, services de musées (présentation et exposition), music-hall, services d'orchestres, organisation de bals, organisation et conduite d'ateliers de formation, organisation de spectacles (services d'imprésarios), publication de textes autres que textes publicitaires, représentations théâtrales, production de spectacles ; spectacles de danse, de musique et de théâtre ; sélection et compilation de musique préenregistrée destinée à la diffusion par des tiers ; conseils en production cinématographique et musicale, à l'exception des conseils d'entreprise ; production d'enregistrements sonores. Divertissement fourni en ligne par le biais de bases de données informatiques ou via Internet ; séries de télévision.

Classe 42 : Evaluations, estimations et recherches dans les domaines scientifiques et technologiques rendues par des ingénieurs ; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels. Recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers. Etude de projets techniques. Architecture. Décoration intérieure. Elaboration (conception), installation, maintenance, mise à jour ou location de logiciels. Programmation pour ordinateur. Analyse de systèmes informatiques. Conception de systèmes informatiques. Consultation en matière d'ordinateurs. Conversion de données et de programmes informatiques autre que conversion physique. Conversion de données ou de documents d'un support physique vers un support électronique. Contrôle technique de véhicules automobiles. Services de dessinateurs d'arts graphiques. Stylisme (esthétique industrielle). Authentification d'œuvres d'art. Etudes de projets techniques sous forme de consultations professionnelles et établissement de plans sans rapport avec la conduite des affaires ; travaux du génie (pas pour la construction) ; essais de matériaux ; laboratoires techniques ; location d'ordinateurs ; conception (élaboration) de systèmes de cryptage, décryptage, de contrôle d'accès à des programmes télévisés, radiodiffusés, et à toute transmission d'information ; conception (élaboration) de programmes et d'appareils interactifs ; services de normalisation technique ;

services d'informations météorologiques ; recherche et développement de systèmes électroniques, informatiques et audiovisuels, d'embrouillage et de contrôle d'accès dans le domaine des télécommunications et de l'informatique ; services d'authentification de messages électroniques ; services de certification (contrôle de qualité et d'origine) ; services de téléchargement de jeux vidéo, de données numérisées, de services financiers, de services boursiers.

Classe 43 : Services de restauration (alimentation) ; hébergement temporaire. Services de bars. Services de traiteurs. Services hôteliers. Réservation de logements temporaires. Crèches d'enfants. Mise à disposition de terrains de camping. Maisons de retraite pour personnes âgées. Pensions pour animaux.

Classe 44 : Services médicaux ; services vétérinaires ; soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains ou pour animaux ; services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture. Assistance médicale. Chirurgie esthétique. Services hospitaliers. Maisons médicalisées. Maisons de convalescence ou de repos. Services d'opticiens. Salons de beauté. Salons de coiffure. Toilettage d'animaux. Jardinage. Services de jardinier-paysagiste.

Classe 45 : Services juridiques ; services de sécurité pour la protection des biens et des individus ; services personnels et sociaux rendus par des tiers destinés à satisfaire les besoins des individus. Médiation. Agences matrimoniales. Etablissement d'horoscopes. Pompes funèbres. Services de crémation. Agences de surveillance nocturne. Surveillance des alarmes anti-intrusion. Consultation en matière de sécurité. Ouverture de serrures. Location de vêtements. Agences de détectives. Recherches judiciaires. Conseils en propriété intellectuelle.

[111] 14.30262
[156] 06/08/2023
[210] 32027
[220] 26/12/2013

[732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
«L'Estoril»
31, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] MONACO FORCE ONE

[511] **Classe 16** : Papier et carton (bruts, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; boîtes en carton ou en papier ; affiches ; albums ; cartes ; livres ; journaux ; prospectus ; brochures ; calendriers ; almanachs ; catalogues ; imprimés ; magazines ; manuels ; encyclopédies ; pamphlets ; feuillets ; enveloppes ; agendas ; répertoires ; cahiers ; carnets ; chemises pour documents ; crayons ; porte-crayon ; serre-livres ; sous-mains ; cartes de vœux, décalcomanies ; instruments d'écriture, stylos à savoir stylos à encre, stylos-billes, stylos-feutres ; objets d'art gravés ou lithographiés ; tableaux (peintures) encadrés ou non ; aquarelles ; patrons pour la couture ; dessins ; instruments de dessin ; mouchoirs de poche en papier ; serviettes de toilette en papier ; linge de table en papier ; papier hygiénique ; couches en papier ou en cellulose (à jeter) ; sacs et sachets (enveloppes, pochettes) en papier ou en matières plastiques pour l'emballage ; sacs à ordures en papier ou en matières plastiques ; produits de l'imprimerie dont gravures, images ; impressions, périodiques, plans, représentations graphiques, reproductions graphiques, revues ; articles pour reliures ; photographies ; carte géographique ; plan typographique ; représentation tridimensionnelle ; orthophotographie ; papeterie ; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; clichés ; fanions en papier ; marques pour livres ; cartes postales ; sceaux (cachets) ; tickets (billets).

Classe 35 : Agences de publicité ; diffusion d'annonces publicitaires ; diffusion de matériel publicitaires (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; reproductions et publications de documents publicitaires ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; mise en page à buts publicitaires ; publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; décoration de vitrines ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau dont gestion de fichiers informatiques ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; bureaux de placement ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; location d'espaces publicitaires ; relations publiques ; courriers publicitaires ; conseils en affaires ; informations

ou renseignements d'affaires ; recherches pour affaires, aide à la direction d'entreprises commerciales ou industrielles, estimations en affaires commerciales ou industrielles ; services de réservation en ligne sur un portail Internet de prestations commerciales en rapport avec les divertissements, l'hôtellerie, la restauration et les jeux de casino. Services d'abonnement à des services de télécommunication pour des tiers ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail. Gestion de fichiers informatiques.

Classe 41 : Éducation ; formation ; divertissement (excepté les jeux d'argent) ; activités sportives et culturelles. Informations en matière de divertissement ou d'éducation ; recyclage professionnel ; services de loisirs, mise à disposition d'installations de loisirs ; publication de livres ; prêt de livres ; production de films sur bandes vidéos ; location de films cinématographiques ; location d'enregistrements sonores ; location de décors de spectacles ; montage de bandes vidéo ; services de photographie ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; réservation de places de spectacles, publication électronique de livres et de périodiques en ligne ; micro-édition. Services d'artistes de spectacles, parcs d'attractions, production de films, exploitation de salles de cinéma, studios de cinéma, services de clubs (divertissement ou éducation) ; organisation et conduite de soirées dansantes, services de discothèques, divertissement radiophonique, divertissement télévisé, exploitation de publications en ligne non téléchargeables, information en matière de récréation, publication et édition de livres, montage de programmes radiophoniques et de télévision, services de musées (présentation et exposition), music-hall, services d'orchestres, organisation de bals, organisation et conduite d'ateliers de formation, organisation de spectacles (services d'imprésarios), publication de textes autres que textes publicitaires, représentations théâtrales, production de spectacles ; spectacles de danse, de musique et de théâtre ; sélection et compilation de musique préenregistrée destinée à la diffusion par des tiers ; conseils en production cinématographique et musicale, à l'exception des conseils d'entreprise ; production d'enregistrements sonores. Divertissement

fourni en ligne par le biais de bases de données informatiques ou via Internet ; séries de télévision.

[111] 94.15063
 [156] 05/08/2023
 [210] 15101
 [220] 07/09/1963

[732] Société BEIERSDORF AG
 Unnastrasse 48
 20253 HAMBOURG
 (Allemagne)

[541] **NOBACTER**

[511] **Classe 3** : Savon médical.

INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL DES MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

Changement d'adresse

[580]	10/08/2023	[111]	13.30026
[580]	10/08/2023	[111]	13.30027
[580]	10/08/2023	[111]	13.30028
[580]	04/08/2023	[111]	98.19535

Changement de nom

[580]	10/08/2023	[111]	03.23786
-------	------------	-------	----------

INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL DES BREVETS D'INVENTION

Changement d'adresse

[45]	09/08/2023	[11]	EP3298021
------	------------	------	-----------

Cession

[45]	04/08/2023	[11]	EP3155903
------	------------	------	-----------

[45]	04/08/2023	[11]	EP3361880
------	------------	------	-----------



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

